

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 731

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES** consultez

DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

le choix pour toutes les bourses
Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-floriste
Rue de Villereuse Genève

Spécialité de chocolats suisses
Maison HOFFMANN & KOEBELI
GENÈVE

8, rue du Marché (face Fusterie) Tél. 4.25.91
22, rue du Mont-Blanc (angle rue Chaponnière) Tél. 2.37.92

Fraisse & Cie
TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

MERCERIE - BONNETERIE
M. MAGNIN
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENÈVE Téléphone 4.10.98

sentiel de ce que dit Mme WAGNER, la directrice : l'année écoulée a été caractérisée par l'ouverture des frontières et la reprise de contact avec l'étranger. Une quinzaine d'élèves ont pu faire des stages à l'étranger, spécialement en France et en Belgique. Comme par le passé, on a vu revenir un certain nombre d'élèves étrangers dont quelques-uns viennent de très loin (Perse, Egypte, Grèce, Tanganyika). Cependant, la grande majorité des cent élèves que compte l'École est de nationalité suisse, dont 7 Suissesses revenues de l'étranger. Le contact avec l'étranger a repris sous d'autres formes encore : le bureau du Comité international des écoles du service social a tenu trois séances à Genève, Bruxelles et Paris en vue de la préparation, pour septembre 1947, d'une semaine d'études qui doit avoir lieu à Paris et qui sera consacrée au Problème de l'Adolescence de l'après guerre. Grâce à l'appui financier des anciennes élèves, des amis de l'École et de diverses institutions, une vingtaine d'assistantes sociales françaises et belges, particulièrement éprouvées par la guerre, ont pu être accueillies en été dans la villa de l'École pour un séjour de repos d'un mois.

La partie administrative fut suivie d'une charmante causerie de Mlles H. FELLEJY et M.-M. PAYOT, 2 élèves qui viennent de terminer un stage à Paris à la Caisse de Compensation de la région parisienne, rue Viala. Le centre de Viala est une immense organisation fondée en 1920 à la demande d'industriels de Paris.

Il ne faut pas moins de 200 assistantes sociales pour assurer ses différents services : caisses d'allocations familiales, dispensaires, service d'orientation professionnelle, cours ménagers, etc. Mlles FELLEJY et PAYOT racontent à tour de rôle leurs expériences, l'une ayant travaillé plus spécialement auprès des nourrissons et des mères et l'autre dans un centre médico-social, dépendant d'un service inter-entreprise,

s'occupait des visites médicales des ouvriers. Toutes deux ont su dire la bonne entente et l'esprit d'entraide qui règnent entre assistantes, patrons et ouvriers et ont relevé le travail magnifique qui s'est fait pendant la guerre dans le domaine social en France. Mlles FELLEJY et PAYOT qui ont vivement intéressé leur auditoire, furent chaleureusement applaudies.

A.-M. ARCHINARD-HABEL.
Mai 1947.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Mesdames et chères Alliées,

Dans notre dernière circulaire, nous vous avons signalé l'importance de l'assurance-vieillesse et survivants. Le referendum ayant abouti, ce sera au peuple suisse de se prononcer au sujet de la loi et cela déjà le 6 juillet, ce qui rend la question doublement actuelle. Nous vous la recommandons encore une fois très vivement, car le rejet de la loi aurait des conséquences graves. Nous joignons à cette circulaire une feuille de propagande qui vous renseignera d'une façon claire sur l'assurance-vieillesse et survivants.

Encore une prière : le Comité d'action dans lequel nous sommes représentées a besoin d'argent. Sachant que nos sociétés ne sont pas riches, nous vous demandons simplement de vendre le timbre édité par le Comité d'action. Ce timbre se vend 1 fr. par pièce. Si chaque société en plaçait une vingtaine, nous réunirions rapidement une jolie somme. Comme il nous reste un temps très limité nous vous prions d'adresser vos commandes d'ici au 31 mai à Fräulein Dr Elisabeth Nägeli, Bahnhofstrasse 53, Zürich et de les régler au moyen de notre compte de chèques : VIIIc 2288, Sammlung des Bundes Schweiz, Frauenvereine, pas plus tard que le 10 juin, car à cette date nous devons rendre nos comptes au Comité d'action.

Nous avons déjà pu constater que l'idée de la vente de timbres est approuvée par plusieurs de nos sociétés, de sorte que nous espérons la collaboration de toutes nos Alliées. Chaque franc servira à la bonne cause et soutiendra le travail du Comité d'action.

Nous vous remercions d'avance de votre appui et espérons que nous pourrions toutes contribuer à l'acceptation de cette œuvre sociale importante.

Avec nos meilleurs messages.

La présidente : A. Jeannot.
La vice-présidente : A. de Montet.

NOTA BENE.
Les personnes privées et les associations qui ne font pas partie de l'Alliance peuvent aussi commander des timbres. On est prié d'y joindre les frais d'expédition pour la commande de timbres.

Centenaire de l'École secondaire des jeunes filles

L'École Secondaire de Genève a célébré, lundi 5 mai, le centenaire de sa fondation. Lors de la cérémonie officielle qui a eu lieu, au Victoria-Hall, à quatre heures de l'après-midi, le Président du Département de l'Instruction Publique, M. Albert Picot, a prononcé un discours dont nous citons ici le passage suivant :

Toute école publique supérieure de jeunes filles est, dans notre monde moderne, en face de deux tâches différentes et qui peuvent paraître se contrarier. Puisque la femme voit ouvertes devant elle les carrières autrefois réservées aux hommes, puisque la femme a aussi dans le monde technique ses carrières propres, l'école doit songer à une préparation précise et donner les enseignements qui permettent de faire la même maturité que les hommes.

Puis comme toutes n'aspirent pas à ces carrières, l'école a la section de culture générale avec ses sections A et B où l'on pense plus à la préparation féminine de la jeune fille en vue d'une vie de femme mariée cultivée, pratique et intelligente.

Ces deux courants répondent-ils à toutes les exigences et est-ce l'idéal de voir nos sections de maturité rivaliser avec un plein succès avec les jeunes gens du collège supérieur ?

Nous ne le croyons pas. Et le règlement de maturité, les exigences des programmes ne doivent pas nous voiler un idéal supérieur, celui d'une formation plus essentiellement féminine, même de celles qui devront affronter les épreuves ultérieures de l'Université !

Il n'est pas dit que les professeurs de sciences des facultés souhaitent tellement voir arriver dans leur auditoire des élèves secondaires déjà versées dans le détail de la chimie, la physique ou les mathématiques. Ce qu'ils souhaitent, c'est des femmes vraiment femmes qui aient appris à observer, à expérimenter, à induire par elles-mêmes, sachant travailler suivant leur logique propre, qui, ici, doit être féminine.

Sans craindre d'avoir à modifier des exigences de programme, l'école, ces prochaines années, doit chercher à développer ses sections de maturité dans le sens du génie féminin par plus de travail personnel, plus de recherche de l'expression de la personnalité, plus d'âme, plus d'humanité. Moins de technique, moins de mémoire livresque.

C'est une recherche à laquelle doit collaborer tout le personnel, et tout spécialement le personnel féminin dont nous attendons beaucoup. C'est une recherche à laquelle nous devons associer les enfants dans un esprit de collaboration et de bonne volonté, non pas pour atteindre, avant tout, un résultat concrétisé dans des notes et des diplômes, mais pour que la jeunesse trouve sa joie même dans le travail et dans l'intérêt de ce travail actuel et d'aujourd'hui qui doit être chaque jour vivant comme au premier jour.

Le soir, les élèves de l'École donnèrent à la Salle de la Réformation, une représentation d'Athalie, de Jean Racine, accompagnée d'une partition musicale nouvelle de M. le compositeur Frank Martin, les auditeurs s'accordent à louer la magnifique tenue de ce spectacle.

Pro Juventute Service de vacances pour la jeunesse

Echange de jeunes : Il consiste en ceci : vous êtes accueilli dans une famille étrangère et un enfant de la dite famille vient prendre votre place dans votre propre famille. Vous n'avez donc besoin que d'un peu d'argent de poche et de payer votre voyage. Le Service de vacances ne transmet que des adresses de familles bien recommandées. Il est actuellement possible d'aller en échange dans les pays suivants :

Hollande : Plus de 100 jeunes Hollandais attendant ce moment de trouver un partenaire suisse. Celui qui ne pourrait accueillir un partenaire chez lui, mais qui désirerait tout de même faire un séjour en Hollande, peut se rendre dans la maison de vacances « Branding », à Noordwijk s. Mer (prix de pension : florins 35.- par semaine, soit environ fr. suisses 47.-).

Belgique : De nombreuses familles belges se sont déjà inscrites pour envoyer un enfant en échange en Suisse cet été.

Angleterre : Echanges en nombre limité. Un voyage collectif à l'Île de Wight (avec un séjour de 14 jours dans une maison de vacances à Shanklin s. Mer, en compagnie de jeunes Anglais) et à Londres (2-3 jours) a été en outre organisé. Possibilité de prendre part à un camp international de jeunesse en Cornouailles et à un des centres de vacances de l'International Friendship-League en Angleterre centrale.

Suède : La Direction des écoles supérieures de Suède organise un échange entre 30 jeunes Suédois et 30 jeunes Suisses. Cet échange est vivement recommandé par M. le Ministre Valotton, notre représentant en Suède.

Colonies de vacances linguistiques : Cet été, de nouveau, nous organiserons des colonies de vacances linguistiques en Suisse romande et en Suisse alémanique. L'emplacement des colonies sera indiqué ultérieurement.

Qui peut s'inscrire ? N'importe quel jeune homme ou jeune fille de 15-25 ans. Prière de s'annoncer sans tarder à Pro Juventute, Service de vacances pour la jeunesse, Seefeldstr. 8, Zurich, tél. 32 72 44, qui fournit sur demande des directives, le programme spécial et vous donne tous les renseignements que vous pourriez désirer.

CANTON DE VAUD

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 - LAUSANNE
Nouvelle Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27

- **Formation de gouvernantes-institutrices** pour familles suisses et étrangères
- **Préparation d'assistantes** pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
- Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE
VEVEY

La bonne maison spéciale de
BONNETERIE - LINGERIE
J. DORMOND

Chez **M^{me} Marleine**
MODES - VEVY
vous trouverez le coiffant personnel

Pour tous vos **MEDICAMENTS**
Pharmacie Golaz
La plus ancienne pharmacie de la région
L. Dessemontet. Vevy. Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

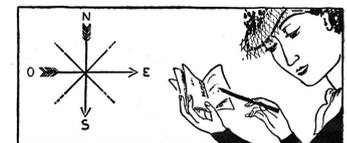
Epicierie Fine et Spécialités
Maison **JACCARD-ARDIN** V E V E Y
Simplon 33 Téléphone 5.22.41
Produits diététiques

Programme de l'Union des Femmes vaudoises

32^{me} Assemblée générale de la Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud à Aubonne, jeudi 22 mai 1947.

- ORDRE DU JOUR
- 10 h. **Château d'Aubonne.**
 1. Bienvenue.
 2. Appel des déléguées.
 3. Lecture du, procès-verbal.
 4. Rapport du Comité.
 5. Rapport de caisse et des vérificatrices.
 6. Election du Comité, de la présidente et des vérificatrices.
 7. « Assurance-Vieillesse et Articles économiques », par *Mme Leuch, Lausanne.*
 - 12 h. 15. Dîner au Casino (fr. 4.40, service compris).
 - 14 h. 30. « Le foyer de Vinet », par *Mme Meylan-Roud, Lausanne.*
 - « Le Château d'Aubonne », causerie par M. le pasteur *Rosset.*
 - 16 h. Thé et pâtisseries aux frais des participantes.

Les participantes au dîner sont priées de s'inscrire jusqu'au 19 mai, auprès de Mlle Henriette VALLON, à Aubonne. Se munir de coupons de repas. Il est rappelé que six personnes au moins peuvent bénéficier d'un billet collectif. Les séances sont publiques.



Garnet de la Quinzaine

Vendredi 30 mai :
NEUCHÂTEL : Restaurant Neuchâtelois, à 20 h. 15, Assemblée générale de l'Union féministe pour le Suffrage. Causerie : Le travail et les expériences de l'Office cantonal des mineurs, par M. W. Perret, directeur.

Mercredi 21 mai :
GENÈVE : Athénée, 20 h. 30. Association des Femmes universitaires. Mlle Ginsberg : La Conférence de Paris vue par une interprète.

Samedi 24 mai :
NYON : 15 h. Association des Femmes universitaires (Vaud et Genève), Visite de l'Exposition de la porcelaine de Nyon.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

